

Vous pouvez nous aider...

Une aide efficace :

Le parrainage

Le parrainage est le symbole de votre attachement à l'action que l'association mène en faveur des enfants.

C'est une forme d'engagement peu contraignant mais très efficace puisque vous contribuez ainsi directement à la vie de nos différentes actions, dont vous nous aidez à assurer la pérennité.

Le parrainage est le mode de communication privilégié des Enfants Avant Tout et constitue la principale ressource financière de l'association.

Deux types de parrainages :

- **Le parrainage de l'association** pour l'ensemble de ses actions.
- **Un parrainage collectif** pour les actions du Rwanda, d'Éthiopie, de Madagascar, du Congo ou d'Haïti.

CONGO

Nous aidons à la scolarisation d'enfants de Brazzaville.

ETHIOPIE

EAT participe au un collectif SOSEE (SOS Enfants d'Ethiopie) qui vient en aide aujourd'hui

- sur **Addis Abeba**, à 375 enfants à travers le parrainage de familles françaises
- à **Gelan**, à plus d'une centaine d'enfants dont une trentaine d'enfants séropositifs et une vingtaine d'enfants lourdement handicapés
- à **Burrayou**, à 140 enfants âgés de 7 à 12 ans , 210 adolescents placés dans des familles d'accueil et 75 enfants parrainés dans leur famille
- dans les régions, ce sont environ 160 enfants accueillis dont 27 séropositifs dans les 15 centres de SOSEE, et 450 enfants qui reçoivent une aide à la scolarisation.

HAITI

Nous assurons une aide régulière à l'institution Timoun Se Lespwa, couvrant une partie du fonctionnement de l'orphelinat qui accueille une quarantaine d'enfants. Nous avons construit de nouveaux bâtiments pour accueillir les enfants suite au séisme de 2010.

MADAGASCAR

L'association contribue :

- à nourrir et à scolariser des enfants de Analamahitsy
- à soigner des enfants diabétiques à l'hôpital.
- à financer le fonctionnement de Ny Ankizy Aloha : la maison pour enfants délaissés ,et du centre Akany Avoko qui accueille des jeunes filles en difficultés.

RWANDA - ORPHELINAT DE NYUNDO

L'association soutient cet orphelinat depuis 1989.

Athanasie, la directrice et ses 630 enfants comptent sur nous. Nous leur apportons une aide régulière pour les besoins quotidiens, leur permettant de «survivre». Nous finançons une partie de la nourriture, de la scolarité, des salaires du personnel... Nous assurons des actions ponctuelles : achat d'un stock de médicaments, de matelas, de lait pour les bébés, installation de panneaux solaires, réfection de sanitaires.



(1) Je choisis de parrainer :

- L'action de l'association dans son ensemble :
- L'action de l'association dans un pays : Ethiopie Rwanda Haïti Madagascar Congo

(2) Je souhaite vous adresser chaque mois la somme de :

- 20 € 30 € 50 € Autre montant :

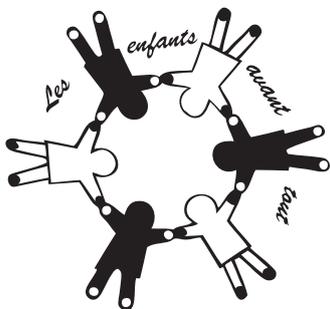
(3) Je choisis mon mode de versement :

- Le prélèvement bancaire mensuel gratuit
- Le paiement par chèque mensuel

Devenir parrain, c'est simple et efficace. Il vous suffit de faire votre choix entre les deux formules de parrainage que nous vous proposons, de définir un montant et un mode de versement pour votre parrainage.

Par commodité, nous vous proposons une formule de prélèvement mensuel automatique, totalement gratuite pour vous.





Vous pouvez nous aider...

L'abonnement
au journal

30 euros pour 3 numéros



Un don

d'un montant de votre choix

Vos parrainages et dons sont utilisés par l'association en fonction de la formule que vous avez choisie. «Les Enfants Avant Tout» vous donnent des nouvelles des enfants et des informations sur les pays lors des différentes actions organisées au cours de l'année, dans le journal de l'association et par courrier annuel.

INFORMATIONS : Lorsque vous faites un parrainage ou un don aux ENFANTS AVANT TOUT vous avez droit à une réduction d'impôts.



Lorsque vous **DONNEZ 30 €**

Vous réduisez vos impôts de **19,80 €**

Votre don
ne vous coûte que

10,20 €

- Les membres de l'association sont bénévoles. Les frais de gestion sont réduits et les comptes sont certifiés.
- Les fonds versés à l'association sont déductibles à 66% de l'impôt sur le revenu. À cet effet, nous vous adresserons début 2012 un reçu à annexer à votre déclaration de revenus.

LES ENFANTS AVANT TOUT secteur action - Association d'aide à l'enfance - Loi 1901 – fondée en 1984
Siège Social : Route de Monistrol 43110 - Aurec sur Loire - Site Internet : lesenfantsavanttout.net

A retourner à la secrétaire : Mme Geneviève GERARD – 106 rue de Paris 35120 DOL de BRETAGNE



Je choisis de vous adresser un don de : €

Je souscris un abonnement (3 numéros) au journal publié par l'association.

Ci-joint un chèque de 30 € à l'ordre de «Les Enfants Avant Tout Action».

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :